

**RÉGIE DE L'ÉNERGIE**

DEMANDE DU TRANSPORTEUR DE MODIFICATION  
DES TARIFS ET CONDITIONS DES SERVICES DE  
TRANSPORT POUR LES ANNÉES 2021 ET 2022

DOSSIER : R-4167-2021 - VOLET 2

RÉGISSEURS : Me NICOLAS ROY, président  
Me LISE DUQUETTE  
M. JOCELIN DUMAS

AUDIENCE DU 11 JUILLET 2022  
PAR VISIOCONFÉRENCE

VOLUME 14

CLAUDE MORIN  
Sténographe officiel

COMPARUTIONS :

Me JEAN-FRANÇOIS OUIMETTE  
Me ALEXANDRE DE REPENTIGNY  
Me LOUIS LEGAULT  
avocats de la Régie

REQUÉRANTE :

Me YVES FRÉCHETTE  
avocat d'Hydro-Québec Transport (HQT)

INTERVENANTS :

Me STEVE CADRIN  
avocat de l'Association hôtellerie Québec et de  
l'Association restauration Québec (AHQ-ARQ);

Me SYLVAIN LANOIX  
avocat de l'Association québécoise des  
consommateurs industriels d'électricité et du  
Conseil de l'industrie forestière du Québec (AQCIE-  
CIFQ);

Me ANDRÉ TURMEL  
avocat de la Fédération canadienne de l'entreprise  
indépendante (FCEI);

Me ÉRIC McDEVITT DAVID  
avocat de Option consommateurs (OC);

Me DOMINIQUE NEUMAN  
avocat du Regroupement pour la transition,  
l'innovation et l'efficacité énergétiques (RTIEÉ).

---

R-4167-2021 - Volet 2  
11 juillet 2022

- 3 -

TABLE DES MATIÈRES

|                      | <u>PAGE</u> |
|----------------------|-------------|
| DISCUSSION.. . . . . | 4           |

---

1 L'AN DEUX MILLE VINGT-DEUX (2022), ce onzième (11e)  
2 jour du mois de juillet :

3

4 LE PRÉSIDENT :

5 Maître David?

6 Me ÉRIC McDEVITT DAVID :

7 Oui, bonjour, Éric David. Bien écoutez, pauvre  
8 docteur Higgin a de la misère à se joindre au lien  
9 Teams et il est au téléphone présentement avec  
10 madame Lis pour essayer de résoudre le problème.  
11 C'est un problème, on lui demande un mot de passe,  
12 alors que normalement, il n'y a pas de mot de passe  
13 qui est requis, on fait juste cliquer sur  
14 « Rejoindre la réunion » et ça fonctionne.

15 Ça fait que, là, madame Lis et lui tentent  
16 de résoudre le problème. Si vous pouvez peut-être  
17 patienter, je suis désolé, là, on dirait les astres  
18 ne veulent pas entendre docteur Higgin. C'est clair  
19 qu'il y a un complot russe pour empêcher le  
20 témoignage de docteur Higgin.

21 Alors, je suis désolé encore une fois, là,  
22 mais je ne sais pas si vous voulez rester en ligne  
23 ou voulez-vous qu'on reconvoque dans cinq minutes  
24 ou je ne sais pas trop.

25

1 LE PRÉSIDENT :

2 On va rester en ligne puis si dans cinq minutes, il  
3 n'y a rien, bien, j'imagine que madame Lis aussi va  
4 nous communiquer quelque chose par courriel,  
5 alors...

6 Me ÉRIC McDEVITT DAVID :

7 Bien, je les ai sur mon téléphone cellulaire, ça  
8 fait que je vais aller voir qu'est-ce qui se passe,  
9 O.K.

10 LE PRÉSIDENT :

11 Allez-y, allez-y avec plaisir.

12 Me LISE DUQUETTE :

13 Maître David. J'ai eu de la difficulté moi-même à  
14 rentrer dans Teams tantôt et on m'a envoyé le lien  
15 que je vous ai mis dans la conversation de la  
16 réunion pour accéder au Teams, là.

17 Me ÉRIC McDEVITT DAVID :

18 Ah, O.K.

19 Me LISE DUQUETTE :

20 Ça fait que je ne sais pas si vous pouvez faire un  
21 copier-coller puis lui envoyer par courriel, s'il  
22 peut essayer ça.

23 Me ÉRIC McDEVITT DAVID :

24 O.K. Je vais l'essayer, je suis au téléphone avec  
25 madame Lis présentement.

1 Me LISE DUQUETTE :

2 O.K.

3 Me LISE DUQUETTE :

4 Maître David, on me dit que vous devriez regarder  
5 vos courriels, parce qu'on vient de vous envoyer  
6 quelque chose.

7 Me ÉRIC McDEVITT DAVID :

8 Oui, j'ai eu un courriel de maître Dubois. Je l'ai  
9 transmis, ça ne fonctionne pas. Là, madame Lis est  
10 en train d'essayer une dernière chose. Si ça ne  
11 fonctionne pas, bien, j'abandonne, en tout cas. Ça  
12 fait que, là, elle lui a envoyé un autre lien qu'il  
13 essaie, là, d'ouvrir.

14 Me LISE DUQUETTE :

15 O.K. Merci.

16 Me ÉRIC McDEVITT DAVID :

17 Bonjour. No, just a second. Monsieur le Président,  
18 vous êtes là?

19 LE PRÉSIDENT :

20 Absolument.

21 Me ÉRIC McDEVITT DAVID :

22 Bon, alors le lien Teams ne fonctionne pas, je ne  
23 sais pas c'est quoi le problème. Madame Lis non  
24 plus, elle n'arrive pas à le régler. Ça fait que je  
25 ne sais pas si on peut réessayer avec la technique

1 téléphone qu'on avait essayée vendredi. La  
2 différence, c'est que cette fois-ci, il est sur un  
3 téléphone où le son est de qualité supérieure à ce  
4 qu'on avait vendredi, mais ça sera au sténographe  
5 de nous dire s'il est capable de le comprendre ou  
6 non, c'est vraiment notre dernière option, là, je  
7 n'en vois pas d'autres.

8 LE PRÉSIDENT :

9 Maître Fréchette?

10 Me YVES FRÉCHETTE :

11 Oui, bonjour à tous, je comprends que ce n'est pas  
12 débuté, là, on palabre, mais ma question, c'est la  
13 suivante, là, Maître David : est-ce que monsieur  
14 Higgin sera en mesure d'entendre les questions de  
15 contre-interrogatoire?

16 Me ÉRIC McDEVITT DAVID :

17 Oui.

18 Me YVES FRÉCHETTE :

19 Sans que vous ayez à intervenir? Ça va être fluide,  
20 là?

21 Me ÉRIC McDEVITT DAVID :

22 Oui, oui.

23 Me YVES FRÉCHETTE :

24 Vous comprenez ce que je veux dire?

25

1 Me ÉRIC McDEVITT DAVID :

2 Oui.

3 Me YVES FRÉCHETTE :

4 Parce que s'il n'est pas branché, il va être  
5 branché par votre téléphone, c'est ce que je  
6 comprends, là?

7 Me ÉRIC McDEVITT DAVID :

8 Oui, bien, ce que je vais faire, c'est que je vais  
9 tenir le téléphone près du micro et puis...

10 Me YVES FRÉCHETTE :

11 Mais nous, on peut l'entendre, mais lui, vous  
12 devrez...

13 Me ÉRIC McDEVITT DAVID :

14 Oui, bien ce que je vais être obligé... quand vous  
15 allez le contre-interroger, je vais enlever mes  
16 écouteurs et je vais donc, sur mes haut-parleurs à  
17 moi puis là, il va vous entendre de cette façon-là.  
18 Je pense que ça devrait fonctionner, mais je ne  
19 peux pas garantir, tant qu'on ne l'essaie pas.  
20 Alors, on peut faire un test, un premier test et si  
21 la qualité du son n'est pas suffisante, bien on va  
22 arrêter ça là.

23 Dr. Higgin are you there? O.K. So, could  
24 you please just speak briefly, we are trying to  
25 make a sound test?



1 Est-ce que vous l'entendez? Non.

2 LE PRÉSIDENT :

3 Pas du tout.

4 Me YVES FRÉCHETTE :

5 C'est inaudible, Maître David.

6 Me ÉRIC McDEVITT DAVID :

7 O.K. Écoutez, je crois qu'à ce stade-ci, j'ai pas  
8 d'autre option. Malheureusement, il va falloir  
9 mettre fin à l'audition de cette façon-là. Je suis  
10 bien désolé de tous ces problèmes techniques-là.

11 Évidemment, j'ai, c'est difficile pour moi de  
12 l'aider il est à Toronto et je sais pas c'est quoi  
13 l'origine du problème. Il s'est connecté toute la  
14 semaine passée sans problème, avec Teams. Alors  
15 c'est seulement aujourd'hui qui semble pas être  
16 capable de se connecter.

17 Alors voilà, donc on peut soumettre par  
18 écrit les notes. Je vous avais dit qu'il avait des  
19 notes, qu'il avait des notes *speaking notes* qu'il  
20 appelait, qu'il allait vous faire part. Et puis  
21 donc je peux lui demander de le mettre dans un  
22 format un peu plus finalisé parce que là pour  
23 l'instant c'était quelque chose d'assez informel,  
24 dans sa forme. Et puis on va les déposer aussi  
25 rapidement que possible. Il va falloir que notre

1 preuve soit limitée au dépôt de, des documents qui  
2 sont dans le SDÉ.

3 LE PRÉSIDENT :

4 La semaine dernière on avait regardé des dates. On  
5 avait parlé du mardi douze (12) juillet pour vous,  
6 si je me rappelle bien. Et le mercredi pour les  
7 intervenants et une réplique le quatorze (14)  
8 juillet. Est-ce que c'est encore possible demain  
9 douze (12) juillet?

10 Me ÉRIC McDEVITT DAVID :

11 Là, vous vous adressez à moi Monsieur le Président?

12 LE PRÉSIDENT :

13 Oui oui c'était pour les notes écrites.

14 Me ÉRIC McDEVITT DAVID :

15 Pour les notes je vais lui demander. Ça devrait  
16 être possible pour demain. Je pense pas que ça va  
17 être un problème.

18 LE PRÉSIDENT :

19 Et puis les intervenants dont Hydro-Québec  
20 évidemment, ça serait de commenter, s'ils le  
21 souhaitent, le treize (13) juillet?

22 Me YVES FRÉCHETTE :

23 Oui, écoutez si vous me le permettez,  
24 j'apprécierais un délai de vingt-quatre (24) heures  
25 à partir du moment du dépôt de ses notes écrites de

1 monsieur Higgin afin de les réviser. Et si j'ai des  
2 questions, dans les vingt-quatre (24) heures elles  
3 seront transmises.

4 Me ÉRIC McDEVITT DAVID :

5 Alors si vous permettez je vais demander à doctor  
6 Higgin si c'est possible pour demain.

7 Me YVES FRÉCHETTE :

8 Et aussi je vais compter sur vous pour une  
9 proposition de retour, Maître David. J'aurai pas  
10 beaucoup de questions, j'en avais quelques-unes.  
11 Vous pouvez considérer que j'avais environ cinq ou  
12 six questions de compréhension sur la documentation  
13 que vous avez déposée cette semaine au niveau de la  
14 présentation.

15 Alors peut-être que dans les notes j'aurai  
16 déjà un embryon de réponses à certaines. Mes  
17 résiduelles je vous les soumettrais par écrit, sur  
18 révision de mes clients bien sûr. Alors j'aimerais  
19 que vous envisagiez peut-être un délai, me dire  
20 dans quel délai monsieur Higgin est en mesure,  
21 serait en mesure de répondre à quatre ou cinq  
22 questions de notre part.

23 Me ÉRIC McDEVITT DAVID :

24 O.K. Je vous reviens. Your speaking notes, in  
25 writing, in a form that would be obviously a little

1 more clear...

2 LE PRÉSIDENT :

3 Maître David on vous entend. Maître David on vous  
4 entend.

5 Me ÉRIC McDEVITT DAVID :

6 Je sais. Je sais. So the issue is that it would be  
7 that you would submit your speaking notes in a  
8 written form and then we would file it in the  
9 Régie's website. Would you be able to do this for  
10 tomorrow? O.K. O.K. And then, if the attorney for  
11 Hydro-Québec has questions that he would like to  
12 ask you following the filing of those notes, he  
13 will do it in writing. So he will ask you the  
14 questions in writing and you will answer in  
15 writing. I presume you'll be able to answer them  
16 within twenty-four (24) hours? O.K. So I'll inform  
17 the Board. Thank you.

18 Donc, il m'a dit que dans la mesure que vos  
19 questions, Maître Fréchette, n'exigent pas des  
20 calculs, autrement dit, qui pourraient être exigés  
21 sous forme d'un engagement, évidemment, il dit oui  
22 il pourrait répondre dans les vingt-quatre (24)  
23 heures.

24 Me YVES FRÉCHETTE :

25 C'est entendu. Ce sont des questions de nature qui

1 n'exigeront pas de sa part des calculs  
2 extraordinaires à extraire de la preuve. C'est des  
3 choses que je vais lui proposer directement. Il n'y  
4 aura pas de souci.

5 Me ÉRIC McDEVITT DAVID :

6 Donc je pense qu'il n'y a pas d'autres options  
7 Monsieur le Président, à moins que quelqu'un ait  
8 une autre idée.

9 LE PRÉSIDENT :

10 Il semble que ce soit l'ultime solution. Donc mardi  
11 douze (12) juillet on avait parlé de midi mais là  
12 est-ce que quinze heures (15 h) serait approprié  
13 pour le dépôt de vos notes écrites?

14 Me ÉRIC McDEVITT DAVID :

15 Demain. O.K. Mettons ça à seize heures (16 h) si ça  
16 vous dérange pas, c'est l'heure habituelle pour la  
17 Régie, là, on va le déposer dès que possible, là,  
18 mais...

19 LE PRÉSIDENT :

20 O.K.

21 Me ÉRIC McDEVITT DAVID :

22 J'aime mieux avoir le plus de temps possible  
23 demain.

24 LE PRÉSIDENT :

25 Oui, c'est pour permettre aux intervenants d'être

1 sûrs qu'ils ont accès à ces notes-là et qu'il n'y a  
2 pas, pour nous, de problèmes d'inscrire ça au SDÉ.

3 Me ÉRIC McDEVITT DAVID :

4 O.K. Bien je les enverrai, je les enverrai par  
5 courriel à maître Fréchette, pour être certain  
6 qu'il les a.

7 LE PRÉSIDENT :

8 O.K. Excellent. Alors, les intervenants,  
9 évidemment, Hydro-Québec, ce sera le mercredi,  
10 treize (13) juillet, même heure, seize heures  
11 (16 h 00), Maître Fréchette? Pardon. Ah, on ne vous  
12 entend pas, Maître Fréchette.

13 Me YVES FRÉCHETTE :

14 Oui, oui, c'est que je cherchais le petit micro,  
15 là. Alors, oui, oui, seize heures (16 h 00), le  
16 treize (13) juillet, il n'y a pas de souci.

17 LE PRÉSIDENT :

18 Et la réplique, s'il en est une, quatorze (14)  
19 juillet, on avait parlé de seize heures (16 h 00)  
20 aussi?

21 Me YVES FRÉCHETTE :

22 Oui. Ça serait plutôt la réponse, Monsieur le  
23 Président?

24 LE PRÉSIDENT :

25 La réponse, excusez-moi, oui, ça vous va?

1 Me ÉRIC McDEVITT DAVID :

2 C'est parfait.

3 LE PRÉSIDENT :

4 Maître Fréchette, est-ce que c'est une... vous  
5 n'avez plus d'écouteurs?

6 Me YVES FRÉCHETTE :

7 Ah, bien écoutez, j'ai essayé de... je ne veux pas  
8 vous embêter avec les trucs, mais ce que j'ai vu en  
9 me rebranchant, c'est que le micro sur  
10 l'application Teams n'était pas mis à son maximum,  
11 mais à son minimum et c'est pour ça que vous ne  
12 m'entendiez pas.

13 Alors, là, je n'ai pas pris de chances,  
14 comme Luis Mariano, je chante sans micro, Monsieur  
15 le Président.

16 LE PRÉSIDENT :

17 Alors, mais la voix est parfaite. Alors... c'est  
18 une excellente solution.

19 Me YVES FRÉCHETTE :

20 Mexico, Mexico!

21 LE PRÉSIDENT :

22 Est-ce qu'il y a d'autres commentaires, ou... ça  
23 va?

24 Me ÉRIC McDEVITT DAVID :

25 Ça va.

1 LE PRÉSIDENT :

2 Ça ne change pas, par ailleurs, ça ne change pas  
3 les dates d'argumentation, là. Et ni les heures.  
4 Alors, on va mettre fin à cette audience. On va  
5 attendre les commentaires et les réponses et tout  
6 ça et je crois que tous les engagements, Maître  
7 Fréchette, avaient été répondus?

8 Me YVES FRÉCHETTE :

9 Oui, tout à fait, le tout était satisfait, complet,  
10 déposé, dès la semaine dernière.

11 LE PRÉSIDENT :

12 Parfait. Alors, on va attendre tout, c'est les  
13 arguments écrits et par la suite, les plaidoiries,  
14 en vous remerciant.

15 Me ÉRIC McDEVITT DAVID :

16 Merci beaucoup et je suis désolé, encore une fois,  
17 pour tous les inconvénients.

18 Me YVES FRÉCHETTE :

19 Je vous remercie et j'en profite pour souhaiter un  
20 bel été à vous tous ainsi que les membres de la  
21 Régie ainsi que tous mes collègues et confrères qui  
22 écoutent.

23 LE PRÉSIDENT :

24 Merci, au revoir.

25 AJOURNEMENT



1 SERMENT D'OFFICE :

2 Je soussigné, Claude Morin, sténographe officiel,  
3 certifie sous mon serment d'office, que les pages  
4 qui précèdent sont et contiennent la transcription  
5 exacte et fidèle des notes recueillies par moi au  
6 moyen du sténomasque d'une retransmission en  
7 visioconférence, le tout conformément à la Loi.

8

9 ET J'AI SIGNE:

10

11

12

13

---

Sténographe officiel. 200569-7